

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

49 N° 3 1922

L'Evangile de Saint Luc d'après un nouveau
commentaire

Jean CALES

p. 117 - 126

<https://www.nrt.be/fr/articles/l-evangile-de-saint-luc-d-apres-un-nouveau-commentaire-3056>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'Évangile de saint Luc d'après un nouveau commentaire ⁽¹⁾

Le Commentaire qui fait le fond des *Études bibliques* publiées sous la direction de l'École Saint-Étienne de Jérusalem vient de s'enrichir coup sur coup de trois volumes de très haute valeur. Nous avons annoncé déjà le *Jérémie* du R. P. A. Condamin, S. J. (2); nous parlerons bientôt de l'*Apocalypse* du R. P. E.-B. Allo O. P., qui le suivit de près. Voici entre-temps le *Saint Luc* du R. P. M.-J. Lagrange, qui vient de couronner le trio.

Le volume impressionne d'abord par sa masse : huit cents pages grand octavo d'assez fort papier. Mais on devine bien que la manière du Commentaire n'est ni massive ni lourde. On lui reprocherait plutôt d'être quelque peu sautillante et de rendre parfois malaisé à saisir le lien des idées et des phrases.

A travers cent soixante pages, l'introduction étudie, en six chapitres, l'authenticité et la date, le plan et l'esprit, les sources, la langue, le caractère historique, la critique textuelle et la Vulgate.

La cause de l'authenticité est désormais gagnée d'avance, depuis que les « études décisives » de M. Harnack ont démontré à l'évidence le bien fondé de la tradition qui voit dans le médecin Luc l'auteur du troisième Évangile et des Actes des Apôtres. Peut-être saint Luc a-t-il raconté d'abord son Évangile à Corinthe. Il l'a sûrement pensé et écrit pour des Grecs. Vraisemblablement il l'a écrit aussi en Grèce, mais non sans avoir vu à Rome auparavant saint Marc et la catéchèse de Pierre rédigée par lui.

A quel moment saint Luc a-t-il composé son Évangile?

(1) *Évangile selon saint Luc* par le P. M. J. Lagrange, O. P. — Paris. J. Gabalda. 1921. In-8° raisin de cxvii-631 pages. Prix : 50 frs. — (2) Avril 1921, p. 220 sq.

L'école de Baur tenait pour une date postérieure à l'an 100. On a rétrogradé depuis, et les critiques récents oscillent les uns entre 95 et 100, les autres entre 70 et 80. Mais là encore les travaux de Harnack ont singulièrement éclairci la situation. Les Actes, évidemment postérieurs à l'Évangile, ont dû être écrits, pense le savant berlinois, vers la fin de la première captivité de saint Paul à Rome. En tout cas, reprend avec raison le P. Lagrange, ils l'ont été avant la persécution de Néron et le martyre des deux apôtres Pierre et Paul. Et donc les deux ouvrages ont vu le jour à la date communément supposée par l'opinion catholique, vers 62-64 au plus tard.

En 1911, deux objections avaient paru au P. Lagrange, commentant alors saint Marc, exclure une date si ancienne pour le troisième Évangile. Il y avait le discours prophétique sur la ruine de Jérusalem. On tenait pour « tout à fait évident » qu'il avait été « écrit par Luc d'une façon spéciale et dans le sens des faits accomplis(1). » Une étude plus calme et plus attentive a modifié cette manière de voir. « On ne trouvera rien dans le texte de Luc. XXI, 20-24 qu'un esprit réfléchi, se fondant sur la prophétie de Jésus, au sujet de la ruine du Temple et de la ville, n'ait pu déduire de l'histoire du passé et des conjonctures du présent, plusieurs années avant la ruine. Il faut dire bien plutôt qu'écrivant après la ruine de Jérusalem, l'auteur des Actes se serait difficilement abstenu de faire parler ce grand fait, qui répandait un éclat si décisif sur la controverse de saint Paul avec les Juifs(2). »

Mais il n'y avait pas que la difficulté du discours prophétique ; il y avait aussi celle du témoignage de saint Irénée, suivant qui Marc et Luc auraient écrit leurs Évangiles après la mort de Pierre et Paul, μετὰ τὴν τοῦτων ἐξόδον. Le com-

(1) *Évangile selon saint Marc*, p. 329-330; cf. *N. R. Th.*, 1911, p. 764.

— (2) *Évangile selon saint Luc*, p. xxiv.

mentateur de saint Marc s'impatientait presque qu'on essayât d'entendre cet « exode » autrement que du départ de ce monde. Il maintient encore son interprétation, mais ne se croit plus obligé d'attribuer une autorité décisive, sur ce point particulier, à l'assertion d'Irénée, qui ne serait plus ici « l'écho d'une tradition authentique, mais l'auteur d'une conjecture ». MM. Belser et Fillion avaient déjà adopté cette « solution franche » à laquelle on peut se rallier sans scrupule pour un pareil détail.

Donc pas d'hésitation à avoir : le troisième Évangile a été écrit avant l'année 64. Après l'avoir analysé en cent soixante-dix-huit péricopes, que le Commentaire étudiera une à une, le P. Lagrange se demande quel en est le plan et l'esprit. C'est, dans toute la force du terme, répond-il, un Évangile, c'est-à-dire une bonne nouvelle, « celle de la venue du Messie dont l'œuvre est le salut offert aux hommes. Dans les Actes, partie de Jérusalem, elle arrive après diverses péripéties jusqu'à Rome; dans l'Évangile, elle descend du ciel à Jérusalem, à Nazareth, puis à Bethléem. La parole se répand ensuite dans tout le pays d'Israël, et parvient à Jérusalem, où l'œuvre du salut est consommée. »

Et voici l'esprit du récit évangélique de Luc. C'est vraiment une révélation du cœur de Dieu. Jésus-Christ y apparaît comme Sauveur des hommes. Sauveur de toute autre manière que César auquel on prodiguait alors ce titre et qui était en fait l'ennemi impitoyable d'une grande part de l'humanité. Jésus était venu pour tous les hommes, avec une sorte de privilège en faveur des pécheurs. Le troisième Évangile est donc l'Évangile du pardon, mais non point du « pardon facile » imaginé et ridiculisé par Renan. Car c'est en même temps l'Évangile du renoncement, de la pénitence, de la prière, de la charité qui se donne, de la pureté virginale, manifestée avec éclat dans Marie, Mère de Jésus... Luc fait aux femmes une place exceptionnelle et laisse pres-

sentir nettement le grand et noble rôle que jouera la femme relevée par le Christ.

Tout cela est touchant et beau, et l'on voudrait s'y arrêter en compagnie d'un si excellent guide. Mais il faut aborder une question plus obscure et plus discutée : celle des sources où saint Luc a puisé les éléments de son récit.

A-t-il connu la catéchèse orale que Marc a fixée par écrit? — Oui, assurément, et c'est un minimum qui reste en dehors de toute controverse. — L'a-t-il connue précisément dans l'Évangile même de Marc tel que nous le possédons? — Ici la controverse commence : d'aucuns doutent et d'autres nient. Le P. Lagrange répond encore par un oui, et, à notre avis, il l'établit très solidement.

Il y a ce qu'il appelle les sections *marciennes*(1), trois en nombre, comprenant cinquante-six péricopes. Luc y suit Marc pas à pas, non point servilement, sans doute, mais pourtant avec une fidélité dont la catéchèse orale ne saurait rendre raison. « L'existence de ces sections rédigées selon l'ordre de Mc., avec un cachet si distinct de celui de la partie spéciale, prouve que Le. y a suivi la catéchèse de Pierre, telle qu'elle avait été arrêtée par Mc., et l'existence d'un ordre différent dans Mt., auquel Le. ne donne jamais la préférence, prouve que cette adhésion de Le. à Mc. est un acte volontaire, non le résultat d'une catéchèse homogène (p. 11). »

Et il n'y a pas que la question de l'ordre suivi. La manière et le style de ces sections, tout éloignés qu'ils soient de copier le second Évangile, tout nettement marqués qu'ils demeurent des caractéristiques de Luc, accusent cependant une influence marcienne qui les distingue grandement des sections empruntées à d'autres sources que Marc(2).

(1) Le. IV. 31-VI. 19, d'après Mc. I. 21-III. 12; — Le. VIII. 4-IX. 50, d'après Mc. IV. 1-IX. 41; — Le. XVIII. 15-XXI. 38, d'après Mc. X. 13-XIII. 37. — (2) Voir quelques indications précises, par exemple, p. 111, un peu avant le milieu.

Il faut ajouter enfin l'argument des doublets. Quand Luc reproduit deux fois une sentence de N.-S., — « lui, qui évitait assez soigneusement les répétitions, — c'est qu'il l'a trouvée dans deux sources, orales ou écrites. » Mais il est à noter que celui des doublets qui est rapporté dans le contexte de Mc., est beaucoup plus semblable que l'autre à Mc. par le style, indice très sérieux que Lc. avait Mc. sous les yeux en l'écrivant, ou du moins qu'il l'avait lu. »

Il y a des objections. Conçoit-on qu'un écrivain aussi grec que saint Luc aurait saupoudré d'expressions araméennes le récit de Marc qui lui aurait servi de source? — Et l'on cite *καὶ ἐγένετο* qui est, non pas un aramaisme, mais bien un hébraïsme emprunté au style des Septante, sur lesquels saint Luc s'est formé à écrire l'histoire sacrée!

Les additions ne sont pas une difficulté : Luc a eu l'intention de compléter ses prédécesseurs. Et la manière dont il a complété Marc est un signe de son respect pour l'ordre et l'arrangement de celui-ci. Au lieu d'y mêler ses additions par petits découpages, il les a condensées, au contraire, dans une « partie spéciale, cadre plutôt littéraire que géographique, qui pouvait être annexé à la période galiléenne de Mc. avant l'arrivée à Jérusalem, et c'est probablement à ce fait que cette section spéciale si importante doit son aspect de voyage à Jérusalem; il y a un parallélisme entre Mc. x, 1 et Lc. ix, 51. »

Les omissions et surtout les transpositions sont-elles un obstacle plus réel? — Nullement. Il n'en est point dont on ne découvre sans peine la raison probable. Luc « ne se proposait pas de faire une mosaïque de tous les enseignements qu'il pourrait recueillir, de vive voix et par écrit ». Et puis, écrivain grec, ayant le sens des proportions et de la mesure, il en a mis çà et là plus qu'il n'en trouvait dans ses sources. Lorsque de celles-ci il omettait une section dont il voulait pourtant retenir un détail, il lui arrivait de transposer

celui-ci en un endroit qui y parût mieux adapté que le contexte où il avait laissé une lacune...

Nous nous sommes laissé entraîner, et il nous faut glisser sur les sections non marciennes. Là encore, quand il le peut, Luc tient compte de Marc. Jamais de contradiction, si ce n'est dans le détail célèbre du bâton de voyage que Luc interdit (IX, 3), que Marc autorise, au contraire (VI, 8), dans les excursions apostoliques : « petite antinomie de forme qui ne comporte pas d'opposition d'idées ». Si çà et là Luc atténue certains traits, c'est affaire tantôt de nuance de goût, tantôt d'adaptation à des lecteurs qui n'auraient pas compris, ou auraient compris à contre-sens, à moins d'explications entraînant des longueurs et par ailleurs sans importance pour le but de l'Évangile.

Tout compte fait, il semble donc bien qu'on puisse dire : Ou Luc a connu notre Marc, ou l'argument des convergences n'a point d'efficacité.

La question est plus difficile des rapports de Luc et de Matthieu. Tout en se défendant d'avoir à la traiter à fond, — ce doit être le fait d'un commentaire du premier Évangile, — le R. P. Lagrange essaie pourtant d'en indiquer au moins les grandes lignes.

Il y a deux séries de faits paraissant suggérer des conclusions contraires :

Première série : Pour l'ordre des récits, Luc n'est jamais d'accord avec Matthieu contre Marc. Luc et Matthieu ont tous deux un Évangile de l'enfance ; mais combien différent, difficile même à concilier pour la généalogie de Jésus ! La diversité n'est pas moins notoire pour les apparitions de Jésus ressuscité. — Donc pas de connaissance mutuelle entre Luc et Matthieu.

Pourtant ! Deuxième série : Même dans les récits, où Luc est toujours avec Marc pour l'ordre, il a avec Matthieu de

curieuses rencontres verbales que n'expliquent suffisamment ni le hasard ni la seule tradition orale. Résultat d'une harmonisation commencée de très bonne heure et exercée même en des endroits où les témoins du texte ne laissent rien soupçonner? Le traducteur grec de Matthieu se serait-il, pour de menus détails, servi du texte de Luc déjà existant?... Plusieurs causes ont pu coopérer aux effets constatés.

Phénomène plus grave : Pour un sixième environ de leur contenu, relatif principalement à l'enseignement de Jésus, « Lc. et Mt. sont tellement semblables, et jusque dans les termes, que l'on doit admettre qu'ils ont eu une source grecque commune, s'ils ne se sont pas connus. »

Voici surtout qui semble « tout à fait décisif » : « Lc. a des groupements (1) qui correspondent dans Mt. à des groupements semblables. Non qu'à l'intérieur de ces groupements l'ordre soit toujours le même. Mais ces inversions avec des additions et omissions dépassent à peine les libertés que Lc. prend avec Mc., et elles sont très naturelles dans des discours. Le fait dominant est que Lc. tient compte du contexte tel qu'il est aujourd'hui dans Mt., alors que les idées auraient pu être groupées tout autrement. En d'autres termes, il a souvent la même suite que Mt., ce que nous avons considéré à propos de Mc. comme le signe le plus sûr de dépendance. Et si ce signe est plus rare ici, sa portée est plus grande, car il est plus facile de retenir par cœur une suite de faits qu'une suite de sentences surtout dans les cas où la pensée a un tour imprévu. »

Mais alors nous aboutissons à « l'opinion dominante de la critique indépendante, qui voudrait se poser en chose jugée » : Luc et Matthieu auraient eu pour source commune les *Logia* ou *Q(uelle)*, « la source », par excellence? — Avec des différences essentielles. D'abord la confrontation de Luc et

(1) Treize en nombre, que le P. Lagrange étudie avec détails.

de Matthieu ne peut fournir le moyen de reconstituer en entier une source commune, mais seulement d'en rétablir un minimum, la partie où la dépendance littéraire peut se démontrer.

Puis ce minimum n'est pas qu'un recueil de discours, « puisqu'il contenait la prédication du Baptiste et la Tentation, encadrant sûrement le Baptême, l'épisode du centurion, le message de Jean-Baptiste. Comment supposer que son auteur aurait fait une très petite part aux derniers discours de Jésus qui sont dans Mt., et pouvait-il les reproduire sans des introductions historiques, sans aucune allusion au séjour à Jérusalem et à la Passion? »

Et qu'on cesse d'appuyer sur Papias l'hypothèse d'un recueil de discours qui auraient été l'original araméen de l'Évangile attribué à Matthieu. L'évêque d'Hiérapolis dit que Matthieu avait *mis en ordre* les discours du Seigneur en langue hébraïque, au lieu que Marc l'avait écrit, sans y mettre cet ordre, ce qu'il avait pu se rappeler de la catéchèse de Pierre dont il était l'interprète. Et il paraît insinuer que le bel ordre de Matthieu fut gâté par les traducteurs. Mais il ne dit nullement que le premier évangéliste avait écrit un livre composé exclusivement de ces *Logia*.

Puisque, pourtant, il dit que Matthieu avait mis les discours en ordre et que d'autres les avaient traduits, puisque lui-même y avait consacré un ouvrage d'exégèse, il se peut bien aussi qu'on en eût fait des traductions et des éditions distinctes. Les papyrus récemment découverts rendent obvie cette hypothèse.

Et dès lors, « pourquoi Luc n'aurait-il pas eu sous les yeux un extrait de l'Évangile de S. Matthieu contenant peut-être surtout les Paroles du Seigneur? » — C'est supposer que, dans les parties communes, Matthieu est primitif par rapport à Luc. Outre que telle est bien la tradition, le R. P. Lagrange en apporte d'autres preuves de détail trop longues et nuancées pour pouvoir être énumérées ici.

Et voilà même qu'ayant insisté au-delà de nos prévisions sur la question synoptique, si complexe et toujours si débattue, nous devons passer presque à pieds joints sur tout ce qui resterait à mentionner encore.

On a raisonné beaucoup, et guère moins déraisonné, sur les sources de S. Luc dans les parties à lui propres. L'évangéliste, dans son prologue, « dit clairement qu'il a consulté les premiers témoins des faits. Le plus grand nombre de ces informations se fit sûrement par la parole. Il faut donc faire dans Luc. une large place à la tradition orale, et c'est surtout par ses parties propres qu'elle doit être représentée ». — De Marie, mère de Jésus, Luc dut obtenir certains détails d'ordre intime. Le P. Lagrange donne les noms d'autres témoins plus ou moins probables. — S'il a raison de traduire *ἄνωθεν* (I, 3), par « depuis longtemps », ce qui ne nous semble pas très solidement établi, il s'ensuivrait que l'enquête de l'évangéliste aurait précédé notablement la composition de son livre.

En tout cas, celui-ci est une histoire bien informée, probe et solide du salut de l'humanité. Le chapitre sur « Luc historien religieux » n'a pas grand mal à le montrer à l'encontre de certaines arguties empruntées surtout à des préjugés philosophiques.

Le commentaire, d'apparence très dégagé, parfois peut-être un peu subtil et obscur, explique directement le texte grec, mis sous les yeux du lecteur aux pages paires, face à la traduction française, très littérale, qui occupe le haut des pages impaires. L'auteur s'excuse de l'avoir fait « beaucoup plus littéraire que théologique. Sans oublier jamais le caractère sacré d'un livre dont Dieu est l'auteur, ajoute-t-il, nous avons poursuivi aussi avant que nous avons pu, l'étude du style, et l'humble sens grammatical des phrases et même des mots, essayant de comprendre tout le travail humain auquel saint Luc s'est livré ». C'est bien cela. La comparaison des

passages du troisième Évangile avec les parallèles du premier et du second est faite avec un très grand soin et fournirait matière à un chapitre très intéressant et utile sur les procédés rédactionnels de Luc et sur la distinction toujours à rappeler entre les assertions grammaticales et les assertions psychologiques, chez un écrivain inspiré comme chez tout autre.

N'est-ce pas *dater* quelque peu que de discuter si souvent le commentaire de M. Loisy qui paraît déjà bien lointain et a perdu beaucoup de son venin du fait même des avatars, toujours en cours, mais de moins en moins intéressants, du père du modernisme? — Mince défaut, si c'en est un, qui ne diminue en rien notre désir de voir l'éminent commentateur de S. Marc et de S. Luc aborder maintenant l'étude de S. Mathieu, dont il a déjà grandement déblayé les abords, et achever ainsi le cycle synoptique dont il a déjà brillamment parcouru les deux tiers.